

**Motion de Mme Isabel Nerny, MM. Roman Juon, Bernard Lescaze, Mme Monica Huber Fontaine, MM. Jean-Charles Lathion, Jean-Pierre Oberholzer et Mme Marie-France Spielmann: «Demande d'un arrêt supplémentaire «facultatif» pour le minibus 17 desservant la Vieille-Ville».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 15 novembre 2000)

*MOTION*

Considérant:

- que l'accès des voitures à la rue Farel et à la rue des Barrières est compliqué;
- que des familles avec enfants, ainsi que bien des personnes âgées, dans le périmètre de la cathédrale, n'ont pas de voiture;
- que, à l'époque des travaux à la rue de l'Hôtel-de-Ville, le minibus faisait déjà le tour de la cour de Saint-Pierre;
- que ce minibus dispose d'un temps d'arrêt de rattrapage de cinq minutes au bas de la Treille;
- que le détour demandé ne représente qu'une minute supplémentaire,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre contact avec la société privé dont dépend le minibus 17, afin de soulager bon nombre de résidents de ce quartier.